

414 *Journal Historique sur les*
sur lesquels j'ai demandé & demanderai en-
core l'avis du Conseil, pour sçavoir ce qu'ils
jugent expedient pour ma Personne Royale,
pour ma Cour, & pour les Officiers, contre
les rapports faux & trompeurs, qui m'avoient
été faits à cet égard, par quelques Ministres.
A CES CAUSES, j'ai résolu de rappeler
& d'annuller tous les Decrets & les résolu-
tions prises par rapport à cette affaire épineu-
se. J'ordonne que le Cardinal del Giudice,
sans aucune opposition ni justification, entre
dans l'exercice de sa Charge d'Inquisiteur Gé-
neral, dont il s'étoit démis en vertu d'un Or-
dre qui avoit été comme extorqué, n'ayant
point eû un plein consentement, ni été autho-
risé par le Pape. Et en vertu de la présente
Résolution, les Ministres du Conseil de Cas-
telle, qui ont été maltraitez à l'occasion de
cette affaire, doivent être rétablis dans leurs
Charges de la même manière qu'ils les posse-
doient avant que d'en avoir été démis; sans
que les Décrets donnez contr'eux puissent
jamais causer aucun préjudice à leur hon-
neur, ou à leurs prétentions: C'est pourquoi
les Présentes seront envoyées au Conseil de
l'Inquisition, afin de s'y conformer. Donné
au Palais de Buen Retiro le 28. Mars 1715.
Signé MOI LE ROI.

A R T I C L E III.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus conside-
rable en FRANCE depuis le mois der-
nier.*

I. **M**onsieur de Villeroi, fils du Maré-
chal de ce nom, présentement Ar-
ches